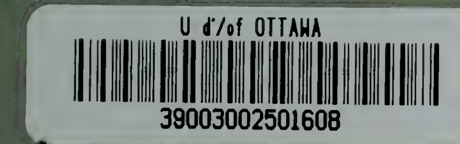
Hégésippe Moreau et son Diogène

par

Théophile Lhuillier



HÉGÉSIPPE MOREAU

ET SON

DIOGÈNE

PAR

TH. LHUILLIER



CHARAVAY FRÈRES, ÉDITEURS

Paris 1881



Français



IL A ÉTÉ TIRÉ DE CE LIVRE
PAR LA SOCIÉTÉ DE TYPOGRAPHIE A PARIS
TROIS CENT QUATRE-VINGT-DOUZE
EXEMPLAIRES DONT :

Cinq exemplaires sur papier de Japon (nos 1 à 5) ; — douze exemplaires sur papier de Chine (nos 6 à 17) ; — vingt-cinq exemplaires sur papier de Hollande (nos 18 à 42) ; — trois cent cinquante exemplaires sur papier vélin mécanique teinté.



HÉGÉSIPPE MOREAU







HÉGÉSIPPE MOREAU

ET SON

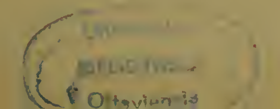
DIOGÈNE

PAR

TH. LHUILLIER

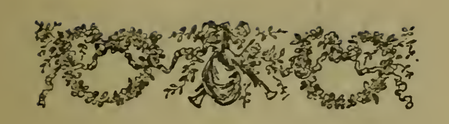
CHARAVAY FRERES, EDITEURS

Paris 1881



LE DIOGÈNE





HÉGÉSIPPE MOREAU

ET

SON DIOGÈNE



Hégésippe Moreau est sans contredit une des physionomies littéraires les plus sympathiques, comme il fut l'un des poètes les mieux doués

de la première moitié de ce siècle ; il se trouve ainsi du petit nombre des privilégiés dont le nom doit rester, bien que ses œuvres ne dépassent pas les limites d'un modeste volume.

Celui qu'on a appelé le poète de Provins, le chantre de la Voulzie, était né à Paris le 8 avril 1810 (1).

1. Né rue Saint-Placide, n° 9, il a été inscrit le lendemain de sa naissance à la mairie du 10e arrondissement, sous les noms de Pierre-Jacques Roulliot, fils de Marie-Philibert Roulliot, née à Cluny, âgée de trente-six ans; on le baptisa aussitôt, le 9 avril 1810, à l'église Saint-François-Xavier, rue du Bac. Dans l'acte de baptême, le nom est orthographié Rouillot.

Hégésippe n'était qu'un pseudonyme, que le poète prit seulement en publiant ses premiers vers, à Paris, en 1829. Quant

Enfant naturel, orphelin de bonne heure, il fut élevé à Provins; c'est là qu'il a chanté, qu'il a trouvé des

au nom de Moreau, sous lequel il fut connu dès son enfance, c'était celui de son père naturel, Claude-François Moreau, professeur de quatrième au collège de Provins.

Ce dernier reconnut-il l'enfant, après sa naissance, en épousant Marie Roulliot? Peut-être. En tout cas, le mariage n'eut pas lieu à Provins, où les parents du jeune Moreau étaient considérés comme mariés, au moment de leur installation dans cette ville.

Claude-François Moreau, père, natif de Poligny, est mort à l'hôtel-Dieu de Provins le 15 mai 1814, à cinquante-huit ans.

Marie Roulliot, femme de cœur, au dire des Provinois qui l'ont connue, d'un caractère élevé et délicat, se trouva réduite à entrer au service de Madame Favier, en qualité de femme de chambre; elle mourut à son tour à l'hôtel-Dieu, le 5 février 1823. L'acte dressé à son décès, à la mairie de Provins,

cœurs amis qui constituèrent pour lui une famille nouvelle, composée de notables habitants de sa ville d'a-

l'appelle Jeanne Reuillot; il constate qu'elle est âgée de quarante-neuf ans, fille de feu Pierre-Antoine et Anne Tranchelot, et *veuve* de François Moreau.

Ces variantes dans le nom de la mère du poète exigeaient un éclaircissement. S'appelait-elle Marie-Philibert ou Jeanne Roulliot, Rouillot ou Reuillot ? Les archives de l'état civil, à la mairie de Cluny (Saône-et-Loire), lèvent le doute : elle se nommait Jeanne-Marie Rouillot, était née dans cette ville, paroisse Saint-Mayeul, le 12 mars 1774, et fille de Pierre Rouillot et d'Anne Lancelot.

Ainsi, l'acte de décès dressé à Provins en 1823 contient autant d'erreurs ou d'omissions que de noms : Jeanne Reuillot (pour Jeanne-Marie Rouillot), née à Cluny, Haute-Saône (pour Saône-et-Loire), fille de Pierre-Antoine (pour Pierre) et de Anne Tranchelot (pour Lancelot), veuve de François Moreau (pour

doption, dont le souvenir ne saurait être séparé du sien.

En 1863, après avoir publié quelques productions inédites de Moreau (et elles sont rares!) (1), Armand

François-Claude). L'indication de l'âge pourtant est exacte : pourrait-on affirmer que la qualification de *veuve* le fût également?

Enfin, faisons remarquer tout de suite que l'acte de décès du poète (10e arrondissement de Paris), daté du 20 décembre 1838, porte : « Le jour d'hier, à une heure du matin, est décédé rue Jacob, 45, *Hégésippe Moreau,* âgé de vingt-huit ans, correcteur, né à Paris, y demeurant rue de Vaugirard, 36. »

1. Il a lui-même imprimé de mémoire quelques-unes de ses poésies ; d'autres récitées à ses amis ont été recueillies et transcrites par eux, sans que l'auteur ait songé à les écrire.

Le 13 mai 1863, M. Alphonse Fourtier adressait de Lons-le-Saulnier des renseignements à Armand Lebailly : « Moreau, dit-il,

Lebailly, mort aussi depuis à la fleur de l'âge, dans une salle de l'hôpital Necker, a donné une intéressante étude sur la vie et les œuvres du poète, dont il s'était épris sans l'avoir connu personnellement. Je n'ai pas l'intention de refaire ce petit livre; il s'agit simplement ici de raconter un épisode de la vie littéraire

composait souvent, sans écrire un mot, deux ou trois cents vers. Que de fois il m'en a dit de sa voix harmonieuse en nous promenant sous les grands arbres de nos remparts de Provins, ou bien sur les quais de Paris, qu'il aimait le soir! J'habitais alors quai Voltaire, n° 21. En fumant une pipe, que nous croyions toujours être la dernière du jour, il montait chez moi : il dictait, j'écrivais; il emportait le tout, et moi, ne croyant pas à une disparition si prompte et si fatale du poète, je ne gardais ni ne cherchais à revoir les vers. »

d'Hégésippe Moreau et de fournir, d'après un dossier que j'ai eu sous les yeux, quelques détails nouveaux relatifs à la publication du *Diogène,* son œuvre capitale.

L'intérêt qu'excite tout ce qui rappelle ce poète gracieux et hardi à la fois, mort avant trente ans, épuisé par la misère autant que consumé par la phthisie, s'étendra peut-être aux notes qui vont suivre ; elles ont, à défaut d'autre mérite, celui d'être inédites et parfaitement authentiques. On y verra les difficultés qu'a rencontrées sur sa route l'auteur du *Diogène*, lorsque, isolé, maladif, recueilli tour à tour par ses amis de Provins et de Paris, il tenta de se créer

quelques ressources en imprimant ses vers.

Les vers étaient satiriques, mordants, quelquefois patriotiques; vigoureusement frappés, ils méritaient le succès, qui bientôt sembla répondre à l'attente du poète; mais celui-ci se piquait de libéralisme et entrevoyait la république comme une forme de gouvernement possible, souhaitable. Il avait compté sans l'administration ombrageuse, qui allait guetter au passage chacune de ses productions. Le *Diogène* ne devait pas vivre plus de quelques mois.

Si ce modeste croquis, pris sur le vif, ne donne pas une haute idée de l'emploi des rouages administratifs

il y a bientôt un demi-siècle, à qui la faute?

Il est juste toutefois, avant d'entrer en matière, de prémunir le lecteur contre toute prévention. Le sous-préfet de Provins en 1833, obligé par sa position de mettre un certain zèle à surveiller le *Diogène*, ne faisait que suivre la routine de ses devanciers. M. Simon appartenait à une honorable famille locale; avocat et ancien notaire (1), il avait compté, sous la Restauration, dans les rangs de l'opposition et il a laissé

1. Né à Provins le 3 décembre 1785, mort le 23 juillet 1839. Une de ses sœurs avait épousé M. Boby de La Chapelle, qui fut préfet de Seine-et-Marne de 1830 à 1832.

une réputation estimable. Tel qui, par ses idées, serait réactionnaire aujourd'hui, était un libéral de 1830 : le temps a marché. C'est aussi beaucoup moins aux hommes eux-mêmes qu'on doit attribuer les mesquineries administratives d'autrefois qu'au système imposé aux fonctionnaires sous les divers gouvernements qui se sont succédé.

Un notable progrès s'est accompli aujourd'hui sous ce rapport, comme sous tant d'autres.

« Sans famille et sans fortune, a dit M. Félix Bourquelot, dans son *Histoire de Provins* (t. II, p. 362), Moreau passa des bancs du collège dans une imprimerie, où l'état de

compositeur fournissait à ses premiers besoins, et sous la Restauration quelques vers remarquables firent connaître ce génie ignoré qui avait peine à se prêter aux exigences d'une profession mécanique. Après la révolution de Juillet, dont il fut l'un des héros, encouragé par l'intérêt que lui montraient les Provinois, il publia, sous le titre de *Diogène*, quelques feuilles d'une satire hebdomadaire qui rivalise souvent de verve et d'imagination avec la *Némésis* de Barthélemy. Mais le cercle où il se trouvait renfermé était trop petit pour l'ouvrier-poète : il vint à Paris. Fatale déception ! il ne trouva que l'indigence dans cette grande

cité qui avait méconnu Escousse et Malfilâtre, et souvent le pain lui manqua. Enfin quelques journaux lui ouvrirent leurs colonnes ; il semblait que ses malheurs fussent finis, et la publication d'un recueil de nouvelles et de poésies, intitulé *Myosotis*, avait heureusement commencé sa réputation. Cependant, en décembre 1838, Moreau est mort d'épuisement et de misère ; Moreau est mort à l'hôpital de la Charité. Il était à peine âgé de vingt-huit ans ! »

Le soir même (19 décembre), le *National* insérait la note suivante :

« Un grand poète vient de s'éteindre sur un grabat d'hôpital. M. Hégésippe Moreau, l'auteur du

Myosotis, est mort ce matin à l'hospice de la Charité, à l'âge de vingt-huit ans, à la suite d'une longue maladie, fruit d'une longue misère. Hégésippe Moreau est, au moment où nous écrivons ces lignes, couché sur un lit d'amphithéâtre. Pauvre et modeste travailleur, il laisse pour tout bien quelques feuilles éparses, précieux héritage que l'amitié est allée soigneusement recueillir sous son chevet mortuaire. Nous invitons les amis d'Hégésippe Moreau, les jeunes gens des écoles, les ouvriers typographes dont il était le collègue, en un mot, tous les patriotes à qui sont consacrés la plupart de ses chants, à venir assister à ses modestes ob-

sèques. Il est bien digne de funérailles populaires, l'humble et simple génie dont, en 1838, le convoi sortira par une porte d'hôpital. On se réunira à la Charité, demain jeudi, à deux heures moins un quart. »

Le lendemain trois mille personnes suivaient le cercueil du poète au cimetière Montparnasse ; en tête, marchaient son ami Sainte-Marie Marcotte, alors étudiant en droit à Paris, Béranger, Félix Pyat, Armand Marrast, Berthaud (du *National*). Berthaud (1) prononça un discours

1. L. A. Berthaud, l'auteur de l'*Homme Rouge*, satire hebdomadaire 1833-34. — Sainte-Marie Marcotte, fils du receveur général de Troyes, est décédé en 1855.

d'adieu, plein d'une émotion qu'il sut répandre dans la foule : il raconta la vie de Moreau, ses espérances, ses découragements, ses souffrances, sa lente et triste agonie.

Tout enfant, Hégésippe Moreau avait essayé ses forces. C'était au petit séminaire de Meaux, où des personnes bienveillantes l'avaient placé (1) ; il avait douze ans et ri-

1. A dix ans, il était en pension à Provins ; à la distribution des prix du 17 août 1820 fut plusieurs fois couronné et obtint, entre autres, le prix d'écriture. La première de ses lettres, publiées par Lebailly, est adressée à Madame Emile Guérard, — l'une de ses bienfaitrices, — pour la prier d'assister à cette distribution de prix.

Emile Guérard était le père du fermier de Saint-Martin-Chennetron, dont le nom revient

mait une ode sur la mort du duc de Berry. Avant vingt ans, ses premiers vers étaient imprimés. De 1830 à 1832, il écrivait à Paris, sans les signer le plus souvent, de petites nouvelles, légères, soignées, charmantes,

dra plus d'une fois dans cette notice ; auteur de quelques recherches sur les origines de Provins, d'une brochure sur 1815 et d'un mémoire sur l'antiquité de la civilisation et les dernières révolutions de la terre, il est mort le 26 novembre 1822.

A l'âge de douze ans, — en 1822, — Hégésippe Moreau était placé au petit séminaire de Meaux, d'où il passa à celui d'Avon, près Fontainebleau, installé l'année suivante. On n'obtint pas une bourse pour lui, — comme on l'a dit, — sa pension fut payée par Madame Favier, qui avait sa mère pour femme de chambre. Cette dame espérait voir entrer Moreau dans les ordres, mais la vocation n'était pas là. A seize ans, l'élève, ayant achevé sa rhétorique,

dans la *Mode*, le *Follet*, le *Caprice*, la *Psyché*, le *Petit Courrier des dames* ou le *Journal des demoiselles*.

Étant donnée la faiblesse de sa santé, avec son naturel rêveur et distrait, le métier de compositeur d'imprimerie, qu'il avait appris tant bien que mal (1), lui convenait peu; l'ate-

quitta le séminaire pour apprendre le métier de compositeur dans l'imprimerie de M. Théodore Lebeau père, à Provins. A dix-neuf ans, il partait pour Paris et débutait dans les ateliers Didot, qu'il délaissa bientôt pour entrer chez M. J. A. Decourchant, un ancien habitant de Provins, établi depuis quelques années imprimeur dans la capitale.

1. « ... Madame Favier n'ignorait pas, en m'envoyant à Paris, que mon peu d'habileté dans mon état m'obligerait plusieurs fois à *subir* des secours étrangers pour subvenir à mes besoins... » (Lettre de Moreau à M. et

lier l'étouffait. Le soleil et les champs ont tant d'attraits pour le poète!

Par une fraîche matinée de printemps, sans s'inquiéter des besoins matériels de l'existence, il part de la capitale, à pied, la bourse vide, et reprend le chemin de Provins, qu'il avait quitté à regret. Il arrive fatigué, souffrant encore d'une maladie qui l'avait retenu pendant deux mois à l'hôpital; mais ses protecteurs et ses amis sont là, dans la vieille ville des comtes de Champagne et à l'entour, à Champ-Benoist, à Saint-Mar-

Madame Guérard, du 3 septembre 1830.) Cette lettre nous apprend, de plus, que Madame Favier faisait alors à Moreau une petite pension de 300 francs.

tin-Chennetron ; il retrouve M. Lebeau, son maître d'apprentissage, et Mademoiselle Louise Lebeau, qu'il appelait si tendrement sa sœur, Madame Favier et sa fille Madame Camille Guérard (1), qui tous l'aiment comme un enfant gâté. Là aussi il revoit Alphonse Fourtier, Armand

1. Petite-fille de M. Laval, ancien maire de Provins Elle avait épousé M. Camille-Nicolas Guérard, fermier, puis maire de Saint-Martin-Chennetron, canton de Villiers-Saint-Georges. Né en 1792, M. C. Guérard a été président de la Société d'agriculture de Provins et est mort en 1859, après avoir publié des *Recherches sur l'*Agendicum *des* Commentaires *de César et sur les voies romaines dans l'arrondissement de Provins;* Provins, Lebeau, 1853, in-8°. Sa veuve est décédée dans cette ville, le 11 octobre 1863, à soixante-six ans.

Opoix, son ancien condisciple, le docteur Michelin et tant d'autres!

Il vient d'ailleurs pour satisfaire à la loi du recrutement, ayant été omis à vingt ans sur les listes du tirage au sort (1). Peut-être aussi l'amour-

1. N'est-il pas singulier de se trouver si souvent en présence d'erreurs dans les documents authentiques auxquels recourent naturellement les biographes, lorsqu'ils tiennent à l'exactitude ! A mesure qu'on découvre un renseignement nouveau touchant l'état civil d'Hégésippe Moreau, il semble qu'on doive aussi rencontrer une énigme nouvelle à résoudre.

Ainsi, le poète n'a pas tiré au sort à vingt ans, — en dépit de la loi. Inscrit au registre des naissances sous le nom de Pierre-Jacques Roulliot, et connu de tous sous celui d'Hégésippe Moreau, il ne fut porté ni à Provins, ni à Paris, sur les listes de conscription, à ceque raconte A. Lebailly. Ce n'est pas tout à fait exact: Moreau a tiré au sort; mais non dans les

propre d'auteur était-il pour quelque chose dans ce voyage de Provins.

Hégésippe avait fait connaissance de quelques artistes parisiens qui, sous la direction de Théodore Chauloux, allaient représenter dans cette localité un vaudeville de sa façon : *L'amour à la hussarde.* La pièce fut

conditions ordinaires, et seulement en 1833.

J'ai relevé cette mention sur le registre du tirage des jeunes gens appartenant à la classe de 1832, pour le canton de Provins (Archives de Seine-et-Marne, I R. 504) :

« N° 84, Moreau (Pierre-Jacques-Égésippe), né le 7 avril 1807, à Paris, résidant à Provins, fils de feus Claude-François et Jeanne Bouillot; — prote, taille 1 m. 70 c. Bon pour le service. Omis de la classe de 1827; s'était présenté pour se faire inscrire sur le tableau, mais ne l'a pas été. »

Lors des opérations du conseil de revi-

jouée, en effet, dès l'arrivée de l'auteur, le 3 avril 1833; elle était gaie, amusante et réussit à merveille. Le jeune écrivain, épris du théâtre, voulut lui-même essayer ses forces comme acteur de circonstance; c'est là un détail absolument inédit, mais très authentique. Moreau se mit à

sion, le contingent fut complété avec le numéro 53; le nom de Moreau ne figure donc plus sur la liste définitive des jeunes soldats, close le 11 septembre 1833.

Maintenant, que signifie cette date de naissance, 7 avril 1807, et la mention qu'il eût dû faire partie de la classe 1827? En présence de l'acte de naissance et de l'acte de baptême de 1810, c'est évidemment une erreur de scribe, aussi bien que le nom de sa mère, écrit ici Bouillot pour Rouillot.

Les registres de l'état civil de Paris ayant été détruits en 1871, l'acte de naissance

étudier un rôle, non pas un rôle secondaire et effacé : il aborda le principal personnage dans une comédie des Français, montée alors à Provins par la troupe de Théodore Chauloux, et il se fit applaudir dans *Shakespeare amoureux*, le jeudi 11 juillet 1833. Trois jours

rapporté par Armand Lebailly ne peut plus être contrôlé; mais je me suis procuré le second, qu'il est bon de reproduire textuellement :

« Paroisse Saint-François-Xavier. — Extrait du registre des actes de baptême.

« L'an mil huit cent dix, le neuf avril, a été baptisé Pierre-Jacques, né le huit avril même année, fils de Marie-Philibert Rouillot, demeurant 9, rue Saint-Placide. Le parrain a été Pierre-Jacques Gouelle, joaillier, demeurant rue de Harlay, nº 4; la marraine a été Claire Tilloi, femme Schmitt, demeurant 9, rue

après, il paraissait dans ce même rôle de Shakespeare sur le théâtre de Nogent-sur-Seine.

Le poète ne semble pas cependant avoir poussé au delà son enthousiasme passager pour la carrière dramatique.

Une autre entreprise le préoccupait.

Il n'avait que vingt-trois ans, mais les souffrances l'avaient vieilli déjà. Son âme honnête, vive, indépen-

Saint-Placide, lesquels ont signé avec nous. »

N'a-t-on pas encore l'acte de décès de Moreau, dressé au 10e arrondissement de Paris, le 20 décembre 1838, qui lui donne vingt-huit ans? Enfin, n'a-t-il pas lui-même daté de 1828 la pièce qui commence le *Myosotis* : « J'ai dix-huit ans? »

dante, se révoltait en face de certaines exigences de société et d'abus qui devaient lui survivre; il se permettait de juger de haut les hommes et les choses : le trait satirique ne se fit pas attendre.

Dès son arrivée à Provins, il avait conçu le projet de publier un journal en vers, non pas précisément hebdomadaire, comme le dit M. Félix Bourquelot : sa muse capricieuse exigeait plus de liberté; son journal devait paraître à des époques indéterminées, plusieurs fois chaque mois autant que possible, et par fascicules de 8 ou de 16 pages.

L'idée était originale, elle plut; d'honorables habitants encoura-

gèrent l'auteur. M. Boby de la Chapelle, M. Gervais, notaire et plus tard député, le docteur Maximilien Michelin, le bibliothécaire Chardon, l'académicien P. Lebrun, Christophe Opoix, l'abbé Grabut, s'inscrivirent à la tête des souscripteurs ; quatre-vingts adhésions furent ainsi réunies, sans sortir de Provins, sans un mot de réclame.

Le 8 juillet 1833, M. Lebeau, typographe, adressait au préfet de Seine-et-Marne la déclaration prescrite par la loi : il va imprimer, « pour le compte de M. Moreau, *Diogène*, fantaisies poétiques, 1re livraison, une feuille in-4° » ; cette brochure « sera tirée à 200 exemplaires, et

suivie de livraisons semblables à des époques plus ou moins rapprochées».

Le 11 juillet, le jour même où Moreau débutait sur le théâtre de Provins dans le rôle de Shakespeare, la première livraison parut, et le lendemain les 200 exemplaires étaient enlevés, — début encourageant dont l'auteur devait garder bon souvenir :

« Hélas ! j'ai préludé sous de riants auspices
Tout semblait à mon vol offrir des cieux propices.»

Mais ces feuillets d'essai parviennent au premier magistrat du département, le baron de Saint-Didier, ancien officier (1), rigide dans le ser-

1. Né à Versailles en 1778, il avait été secrétaire général de l'intendance de l'armée en 1812 et 1813. Il devint préfet de l'Aube en quittant la préfecture de Seine-et-Marne

vice, sévère avec les principes. La police de la presse a toujours été chose grave; on rendit compte au ministre du Commerce de la naissance du *Diogène*, en faisant observer qu'une publication de cette nature n'avait aucun droit à l'exception prévue par l'article 3 de la loi du 10 juillet 1828, et que l'auteur aurait dû verser un cautionnement.

Cette formalité avait été négligée, — et pour cause.

« Pour savoir, ajoute le préfet, si cet ouvrage, *écrit dans un mauvais esprit et sans talent,* doit être rangé dans la classe des écrits politiques et par conséquent passible de poursuites pour fausse déclaration et

inexécution des formalités légales, il est prudent d'attendre les numéros subséquents. »

Voilà déjà la muse à l'index, mais le *sans talent* est vraiment de trop. Le baron de Saint-Didier d'ailleurs n'avait pas de prétention à l'infaillibilité; il s'aperçoit que sa lettre a été expédiée par erreur au ministre du Commerce, et en transmet, le 14 juillet, un duplicata au ministre de l'Intérieur, chargé de la police de la presse. Néanmoins, M. Thiers, qui tenait alors le portefeuille du Commerce, examine l'affaire : « *Diogène*, répond-il, est un écrit périodique, parce que, ne se composant pas d'un nombre de

volumes déterminé, on peut en prolonger indéfiniment la publication. Il est sujet à la déclaration prescrite par l'article 6 de la loi du 18 juillet 1828 et au cautionnement... Il y aurait lieu de provoquer des poursuites; attendons pourtant que plusieurs numéros aient paru, afin de mettre le tribunal à même de mieux apprécier la nature de l'écrit et de motiver sa détermination. »

Le 20 juillet, la seconde livraison du *Diogène* paraît; la troisième est distribuée le 27.

Le sous-préfet de Provins avait reçu la paraphrase de la dépêche ministérielle, à laquelle M. de Saint-Didier avait ajouté cette petite fi-

nale : « On m'assure que vous portez de l'intérêt à M. Moreau : je dois vous prévenir confidentiellement qu'il s'expose à des poursuites ;... engagez le jeune écrivain à la modération et à se tenir dans les bornes de la sagesse... »

De son côté, l'imprimeur est l'objet de représentations officieuses ; il dépose le 7 août la quatrième livraison du *Diogène* à la sous-préfecture et se concerte avec l'auteur, qu'on essaye de décourager. Des conseils aux menaces, il n'y avait eu qu'un pas. On voulait mettre fin à la publication, très recherchée non seulement dans la ville de Provins, mais dans le voisinage, et dont le succès pouvait grandir et s'étendre.

« Et des officieux, en grimaçant d'effroi,
Me parlèrent tout bas du procureur du roi.. »

Quelques vers malicieux avaient mis Moreau en butte tout à coup à de nouvelles difficultés avec plusieurs personnages de la ville :

« Un magistrat, dit-on, par l'un est bafoué,
L'autre frappe un notaire, et l'autre un avoué ;
L'autre un bourgeois du lieu, colossal d'importance,
Dont toi seul n'avais pas soupçonné l'existence.
Lances-tu des cailloux aux Goliaths des cours,
Sur quelque front obscur ils ricochent toujours ;
A la face des rois jettes-tu de la boue,
Un maire et deux adjoints vont s'essuyer la joue. »

Autant pour la tranquillité de M. Lebeau que pour lui-même, le poète se décida à recourir aux presses parisiennes. Quinze jours plus tard, M. Simon écrit à son chef que l'imprimeur n'a pas voulu continuer le recueil du « jeune étourdi », lequel

part et sans doute en restera là. « Les abonnés, ajoute-t-il familièrement, en seront pour leur argent. »

Moreau ne l'entend pas ainsi :

« Créanciers de mes vers, pour acquitter ma dette
Je serai, s'il le faut, et manœuvre et poète. »

Nouvelle alerte. Une poésie sur les journées des 5 et 6 juin 1832, imprimée à Paris, chez Locquin, rue N. D. des Victoires, n° 16, est distribuée à Provins ; vite, l'autorité locale taille sa plume et signale les idées subversives de l'auteur, qui « considère comme martyrs de la liberté les combattants de Saint-Merry, traite fort mal les amis de l'ordre et appelle la république de tous ses vœux ».

Le poète appréciait à leur valeur

ces frayeurs plus ou moins factices, il connaissait ces gens timorés voyant partout l'ombre d'un spectre rouge :

«Venez, gens du pouvoir, dans son nouveau refuge,
Relancer et traquer l'insolent qui vous juge.
Comme un épouvantail dressez-vous devant moi,
Je suis plus fort que vous, c'est pour vous qu'est
[l'effroi ! »

Quelques jours après, une chanson circule encore dans la ville de Provins ; cette fois la pièce est manuscrite ; mais comme le roi y est maltraité, on l'attribue naturellement à Hégésippe Moreau. Quelques-uns pourtant pensent qu'elle peut être d'un nommé Naret, de La Ferté-Gaucher.

Cette chanson, nous l'avons retrouvée, et on ne sera peut-être pas fâché de la voir reproduite ici :

HALTE DANS LA BOUE (1).

Air : du Vaudeville du Charlatanisme.

Vous qui jadis vengiez vos droits,
Bons Parisiens, mes camarades,
Qu'est devenue, après huit mois,
La gloire de vos barricades ?
Quoi ! brisant un joug détesté,
Un grand peuple qui se dévoue
Pour marcher vers la liberté,
A d'Orléans s'est arrêté !
C'est une halte dans la boue.



Sur le Rhin nous comptions, joyeux,
Relever la France et sa gloire,
Brûlant des traités odieux
Sous le canon de la victoire.
Maint despote pâlit d'effroi
Et de Metternich fit la moue ;
Mais à ses sujets notre roi

1. C'était l'expression du général Lamarque, au sujet des traités de 1814 et 1815.

Dit : « Groupez-vous autour de moi.
Et faisons halte dans la boue.



« Cessez de rêver chaque jour
A de criminelles conquêtes ;
Suivez l'exemple de ma cour,
Dansez au signal de mes fêtes.
Dans Praga s'il croit des lauriers,
J'aime mieux nos bals, je l'avoue :
N'allons pas, en preux chevaliers.
Dans le sang gâter nos souliers,
Mais faisons halte dans la boue. »



Du czar, implorant le pardon,
Philippe à deux genoux se traîne,
Et, par votre lâche abandon,
La France est remise à la chaine.
Sitôt qu'on lui donne un soufflet,
Il lui faut offrir l'autre joue :
Oh ! pauvres pavés de Juillet,
Pauvres soldats de Rambouillet,
Vous faites halte dans la boue

La correspondance administrative ne chôme pas. « On ne tardera pas à prendre M. Moreau en faute, écrit le sous-préfet ; gardons-nous de lui donner plus d'importance qu'il n'en a, n'allons pas le grandir. Ces écrivains ne demandent qu'une cour d'assises... On attend une nouvelle livraison du *Diogène*, on la dit forte ; comme souscripteur, je la recevrai sans doute et nous aviserons. » Les prudentes réserves du sous-préfet allaient être justifiées.

Le 6 septembre, le cinquième numéro du *Diogène* est distribué. Celui-ci était imprimé chez Locquin, qui fit également le sixième. « Je l'ai lu, écrit alors le sous-préfet, sans rien

trouver qui puisse donner lieu à une saisie. Le conventionnel auquel une pièce de vers est adressée est M. Opoix père, âgé de 89 ans, qui depuis la Convention est resté totalement étranger aux affaires (1). Dans une note, l'auteur signale des chicanes administratives, je n'en connais pas... »

Sur cette naïveté, un rapport est expédié au ministre de l'Intérieur, qui répond dès le 10 septembre : « Locquin, interrogé, reconnaît avoir imprimé *Diogène* et les couplets inti-

1. Christophe Opoix, chimiste, historien de Provins, littérateur, né dans cette ville le 28 février 1745, mort le 12 août 1840, entouré de l'estime publique.

Une rue de Provins porte son nom; une autre a reçu depuis celui d'Hégésippe Moreau.

tulés *Les 5 et 6 juin,* mais il n'en a plus d'exemplaires. » Sans le corps du délit, comment poursuivre ? Le ministre d'Argout réclame avec insistance l'envoi des brochures devenues introuvables.

Hégésippe avait dû, une fois encore, se mettre à la recherche d'un nouvel imprimeur. C'est Everat, rue du Cadran, qui se chargea des septième et huitième livraisons, portant en sous-titre, non plus *Fantaisies poétiques*, mais *Boutades cyniques*, ainsi que de la neuvième intitulée simplement *Poésies*.

Au septième numéro, le sous-préfet avait éprouvé un sentiment de satisfaction ; l'auteur faisait ses

adieux aux lecteurs. Vain espoir! Les tracasseries continuent; loin de le rebuter, lui, si insouciant par nature, si facile à décourager, elles relèvent son courage et excitent sa verve :

«Qu'importe qu'on m'enlève une presse, qu'importe
Que l'hospitalité ferme sur moi sa porte !
. . . .
Qu'on m'enchaîne, ma voix est libre, c'est assez,
Il faudra qu'on m'entende ...
J'ameuterai le peuple à mes vérités crues,
Je prophétiserai sur le trépied des rues;
Chaque mur, placardé d'un vers républicain,
Sera pour mes lazzis le socle de Pasquin. »

« Après tout, écrit alors M. Simon, le républicain Moreau n'est pas à craindre; il n'a pas, je pense, d'opinion arrêtée : l'an dernier, il faisait des vers pour un journal littéraire dont les vues étaient tout à fait

contraires au républicanisme. »

Hégésippe eût bien ri d'entendre dire qu'à la *Psyché* ou au *Courrier des demoiselles*, on professait des opinions politiques anti-républicaines!

« Le superbe dédain de M. Moreau, dit encore le sous-préfet, est par trop ridicule; sa position sociale est nulle (il n'était pas électeur censitaire!) : c'est un ouvrier sans fortune, qui se serait fait estimer par son talent s'il ne se fût jeté à corps perdu dans la débauche et les cabarets. C'est ce qu'on appelle un mauvais sujet de bas lieu (1). »

Malheureux poète! ne pouvant te poursuivre, on te calomnie!

1. Lettre du 15 octobre 1833.

Sur ces entrefaites, Hégésippe Moreau rend visite à un huissier de Villiers-Saint-Georges, son ancien condisciple, qu'on fait surveiller. A Villiers, le poète corrige l'épreuve d'une feuille du *Diogène;* on apprend même qu'à la sollicitation de l'imprimeur, il a supprimé deux vers un peu durs pour Louis-Philippe.

Sa santé est fortement ébranlée. Il se repose tour à tour à Provins, puis à Saint-Martin-Chennetron chez Madame Guérard. Le 6 novembre. quand paraît la livraison nouvelle, le sous-préfet n'y voit rien de répréhensible; faute de mieux, on accuse encore l'auteur « de ruiner sa santé en excès et de rechercher ses inspi-

rations dans les fumées du tabac et du punch ».

A Paris, un commissaire de police se présente chez l'imprimeur, — toujours trop tard ; le ballot vient d'être expédié par le roulage de la rue Thévenot. Le 12 novembre, le ministre donne de nouveaux ordres : « Le poète *Henri* Moreau est clerc de notaire à Provins ; concertez-vous avec le ministère public, pour la saisie, s'il y a lieu. »

La muse l'avait pressenti :

« A chaque livraison, un jury menaçant
Donnera la torture au poème innocent :
Il flairera partout des délits et des crimes,
Ainsi qu'un or suspect, contrôlera les rimes,
Et les fera sonner tour à tour, à dessein
D'en tirer quelque bruit ressemblant au tocsin ! »

La pièce intitulée *Henri V* venait de paraître ; jugée inoffensive, elle passa comme les précédentes et l'auteur put sans encombre regagner la capitale, où Chateaubriand lui écrit : « Vous avez été touché de la langue de feu. »

Le préfet se borne à faire observer au ministre que ses renseignements sur le poète sont inexacts, que Moreau ne s'appelle pas Henri et qu'il n'a jamais été clerc de notaire. « Il est ouvrier typographe, a travaillé à Paris, puis est revenu à Provins cette année, dans un état de détresse auquel a pu contribuer sa passion pour le vin. Lancé dans la satire, il a écrit *Diogène*, qui a trouvé

une trentaine d'abonnés. Sur le point d'être déféré au procureur du roi, pour avoir négligé les formalités imposées à la presse périodique, il eut recours aux imprimeurs de Paris. On trouve dans ses écrits la preuve d'un mauvais esprit, dont les écarts cependant ne paraissent pas assez graves pour autoriser des poursuites. La livraison de *Henri V* est sans doute plus répréhensible que les autres ; mais il est douteux que M. le procureur du roi, vieillard respectable, magistrat instruit et difficile à émouvoir (1), prenne l'initiative

1 M. Louis Foureau, né à Jouy-le-Châtel en 1761, mort président honoraire du tribunal de Provins en septembre 1841, est encore

de la poursuite... Moreau est chez son oncle (?) à Saint-Martin-Chennetron; il va rentrer à Paris. Ce jeune homme n'est pas très dangereux; mais son goût pour les liqueurs fortes le peut mettre à la disposition des malveillants, et sous ce rapport, autant que par ses propres opinions, il mérite une active surveillance. »

N'est-il pas étrange de voir sans cesse revenir ce reproche gratuit d'ivrognerie? La mémoire du poète n'en saurait être touchée. « Qu'on s'abstienne, a dit un de ses amis, Sainte-Marie Marcotte, d'outrager

cité dans la contrée comme un magistrat plein de sens, de fermeté et de droiture.

son caractère, il tenait à l'estime parce qu'il la méritait. »

Laissant de côté toute réflexion désobligeante, contentons-nous de remarquer une fois de plus que l'autorité puise souvent ses informations à des sources douteuses, et que, s'en rapportant à des subalternes dévoués sans doute, mais encore plus maladroits, elle court risque trop souvent d'être fort mal renseignée.

Ceux qui ont connu Moreau, ce buveur d'eau et de lait, dont l'âme fière et attristée se débattait dans des alternatives d'élans enflammés et de mortelles défaillances, soutenant une lutte au-dessus de ses forces, — ceux-là savent s'il eut jamais la

passion du vin et si ce fut un mauvais sujet de bas lieu. Ne pouvant méconnaître l'esprit du poète malheureux, on lui prêtait des vices ; plus tard on chercha à présenter comme un vaniteux, comme un orgueilleux ridicule, celui qui écrivait à sa sœur : « Je ne suis pas un grand poète, tant s'en faut, mais je suis un vrai poète, et malheureusement je ne suis que cela. »

Avec cela, ajoute son biographe Armand Lebailly, on peut compter ur l'ironie de ses contemporains. Trop heureux si l'on en est quitte avec l'ironie.

Sainte-Beuve lui-même, tout en lui rendant justice, regrette d'avoir vu Moreau se lancer sur le terrain poli-

tique. Bien des hommes, sans doute, ont vécu de 1829 à 1838 sans être libéraux ni réactionnaires, royalistes ni républicains; mais le poète n'avait pas un cœur de glace! Ses pensées généreuses, son attachement constant à la cause de la liberté, étaient-ils sincères? Tout est là. On l'a dit avec raison, s'il eût manqué de foi politique, aurions-nous son livre? Sans convictions, il se fût bien gardé d'écrire la plupart des pièces du *Diogène,* les plus accentuées et les plus naturelles, « parce que le poète y a mis son lyrisme et sa raison ».

N'oublions pas que les sentiments d'indépendance non intéressés sont rares de tout temps; que Moreau s'est

attaqué au despotisme, quelle que soit sa forme, qu'il a lancé à la face des nations indignes de la liberté, qui veulent absolument un maître, cette dédaigneuse apostrophe : « Peuples qui mendiez des rois, Dieu vous bénisse ! »

En fallait-il davantage pour soulever contre lui les séides de toutes les monarchies ? Mais, en vérité, il est grand temps de faire justice des appréciations officielles, des préjugés de ses contemporains qui l'ont méconnu, et d'effacer les erreurs semées par ceux qui n'avaient pu faire capituler sa conscience.

M. Vallery-Radot, qui avait beaucoup connu Hégésippe Moreau, nous

a laissé sur lui des notes intéressantes et a cité aussi de touchants exemples de sa détresse. Voici le portrait qu'il fait de l'homme :

« La taille médiocre, le buste assez fort, mais les extrémités menues; les mains d'une délicatesse aristocratique, ces mains qu'il lui a plu plus tard de peindre calleuses; le visage régulier, un beau front, l'œil spirituel, la bouche fine, la peau blanche et les cheveux bruns; une physionomie très douce et des mœurs aussi douces que sa physionomie; la simplicité, souvent même le rire ingénu d'un enfant : voilà les principaux traits sous lesquels je le retrouve dans ma pensée. »

Revenons aux tribulations de Moreau — et en même temps à celles de la police, à propos du *Diogène*.

Le préfet de police Gisquet, toujours en quête de renseignements, crut un jour avoir fait une découverte. Il écrit au ministre : « Égésippe-Henri Moreau est orphelin, il a été élevé par le beau-père du sieur Henry, commis de la maison de roulage Guyot, rue Thévenot, n° 12, et il a été compositeur d'imprimerie à Provins ; après une querelle avec le maître imprimeur, il a eu un duel au pistolet (1), et son

1. Moreau avait été, en effet, provoqué en duel à Provins, par un clerc d'avoué, à propos de quelques vers imprudents ; mais l'im-

Diogène a dû être ensuite imprimé à Paris. Ce journal, ayant paru sans timbre et sans cautionnement, vient de changer de titre pour éviter toute formalité ; mais la précaution est inutile, le manque de fonds ne permettra pas de publier le 5e numéro.»

Cette lettre est datée du 13 novembre 1833. Il y a au moins un point exact : l'auteur du *Diogène* manquait d'argent. Pour la seconde fois il essayait du rude métier de maître d'étude, en attendant des temps meilleurs. Hélas ! ces temps ne vinrent pas (1). Mais le *Diogène* avait

primeur n'était pour rien dans la querelle.

1. Les cinq années qui s'écoulèrent entre le retour du poète à Paris, en novembre 1833, et la fin de sa carrière, furent une série non

fourni neuf numéros in-4°, à l'époque où M. Gisquet n'en connaissait que quatre.

interrompue d'épreuves, de maladies et de misère. Isolé dans la capitale, si sa plume lui procurait de temps à autre quelques ressources, elles étaient bien insuffisantes. Au *Charivari*, par exemple, on lui payait 10 francs chacune de ses poésies ou de ses chansons. Il tenta sans succès de s'attacher à un journal, d'écrire pour le théâtre, de concourir pour le prix de poésie à l'Académie française; en même temps il essayait de divers emplois, sans pouvoir se fixer. En 1831, il avait déjà été maître d'étude pendant six mois dans la pension Labé; en 1835, il se fit répétiteur à l'institution Chapuis, faubourg Saint-Martin, et y resta jusqu'à la fin de décembre 1836.

Changeant souvent de demeure, quelquefois même il n'en n'avait pas, et était recueilli par un ami. En 1837, son camarade Loison lui offrit de partager sa chambre : « Me voilà à l'abri, écrit-il alors, Loison n'est pas seule-

On surveilla pendant quelques mois encore la conduite, les démarches, les relations du conspirateur qui chantait la *Voulzie* et la *Fermière :*

« Amour à la fermière ! elle est
 Si gentille et si douce !
C'est l'oiseau des bois qui se plaît
 Loin du bruit, sous la mousse
Vieux vagabond qui tend la main
 Enfant pauvre et sans mère,
Puissiez-vous trouver en chemin
 La ferme et la fermière. »

« Il est chez un nommé Vaché, écrit encore le préfet de police, et je saurai promptement s'il publie de

ment mon ami, il est mon intendant et mon *trésorier !* »

En 1838, Moreau venait d'être admis en qualité de correcteur à l'imprimerie Béthune et Plon, quand une phthisie pulmonaire l'obligea d'entrer à la Charité, où il devait s'éteindre six semaines plus tard.

nouveaux écrits; ce Vaché, commis marchand, rue des Marais, n° 47, est son compatriote. » C'était en effet le frère de Madame Guérard, *la Fermière*. La surveillance devenait bien superflue. Le 7 janvier 1834, Moreau écrit à Mademoiselle Lebeau (alors mariée à M. Jeunet et mère de famille) : « Dites-moi ce que je dois faire de mes abonnés de Provins ; s'ils s'adressent à vous, par hasard, dites-leur que je suis malade, vous ne mentirez qu'à moitié. »

Le poète se bornait à insérer une chanson anodine dans le *Charivari*, une nouvelle ou un conte comme le *Gui de Chêne* dans la *Psyché*, une boutade ou une romance dans la

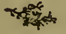
Revue poétique. Le *Diogène* avait vécu.

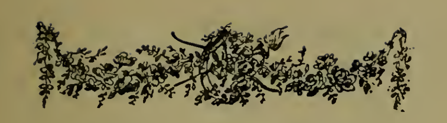
Quelques-unes des pièces de cette petite collection, aujourd'hui presque introuvable, ont été reprises par l'auteur et réimprimées dans le choix de ses œuvres publié en 1838, l'année même de sa mort, sous le titre de *Myosotis*, *petits contes et petits vers*, charmant écrin qui eut depuis une quinzaine d'éditions successives et qui suffit, à lui seul, pour sauver de l'oubli le nom d'Hégésippe Moreau.





BIBLIOGRAPHIE





BIBLIOGRAPHIE



ŒUVRES

D'HÉGÉSIPPE MOREAU

1. Diogène. — C'est le journal en vers auquel est consacrée la notice qui précède. Il portait pour épigraphe : « Je suis cynique, moi ! » — Provins, Paris, 1833, 9 numéros de 16 pages in-4° chacun.

Cette publication ne figure pas au

Journal de l'Imprimerie et de la Librairie de Beuchot et Pillet aîné, pour l'année 1833.

II. LE MYOSOTIS, *petits contes et petits vers*. Paris, Desessarts, rue des Beaux-Arts, 15; 1838, in-8° de 20 feuilles. Prix, 7 fr. 50 c.

C'est l'édition princeps donnée par l'auteur quelques mois avant sa mort.

Dès 1836, Moreau parlait d'un recueil de vers prêt à être imprimé : « J'avais trouvé un éditeur, dit-il dans une lettre, je crois cette affaire manquée, j'en ai un regret, mon premier livre sera un roman. »

Il se trompait. Moreau a-t-il d'ailleurs écrit un roman?

Un de ses anciens condisciples du séminaire (1), qui appréciait son talent et

1. C'est, croyons-nous, son ami Antoine-Robert

connaissait sa détresse, s'entendit avec l'éditeur Desessarts en 1837, et détermina le poète à réunir un certain nombre de pièces qu'il avait semées çà et là, de façon à composer un volume dont le titre devait être : *Confessions poétiques*. Ce titre fut changé. On mit pour condition à l'impression, aux frais de Desessarts, de retrancher du manuscrit tout ce qui touchait à la politique; d'autres pièces, fort innocentes, durent être supprimées sous prétexte de morale. L'auteur opposa bien quelque résistance, car c'était dépouiller l'œuvre d'une partie de son parfum et il s'en rendait compte :

Loison, sorti du séminaire en 1829 et devenu professeur, né à Bombon (Seine-et-Marne), mort dans ce village le 15 juillet 1876.

Loison, qui a cultivé aussi les lettres, a été précepteur du fils de George Sand, de MM. de Burggraff, de La Villestreux et d'Osmond.

« Ce livre est mauvais, écrit-il alors, très mauvais, mal fait, très mal fait : sa publication ne peut que me nuire et, si elle a lieu, ce n'est pas ma faute. »

Mais on lui donnait 100 francs de droits d'auteur, plus 80 exemplaires non brochés...

Le volume fut imprimé chez Béthune, au commencement de l'année 1838 et annoncé par le *Journal de l'Imprimerie et de la Librairie* dans le numéro du 10 mars.

La publication ne nuit point à la réputation de Moreau ; au contraire, la presse parisienne accueillit le livre avec faveur, et l'auteur se montra sensible aux applaudissements de critiques littéraires qui, sauf Berthaud, lui étaient inconnus.

Ce fut comme un rayon de gloire qui se levait pour lui, — au moment où il

entrait à l'hôpital de la Charité pour n'en plus sortir !

De 1830 à 1838, Hégésippe Moreau avait composé d'autres poésies, de petites nouvelles et des contes en prose, insérés dans *Psyché*, le *Petit Courrier des dames*, le *Journal des demoiselles*, le *Charivari*, la *Revue poétique*, etc. Nous l'avons dit, la plupart de ces articles ne sont pas signés, et il est difficile de les retrouver dans les journaux auxquels il collaborait d'autant plus irrégulièrement qu'on le payait fort mal. C'est de là cependant qu'ont été extraits les contes charmants intitulés le *Gui de chêne* (1), la *Souris blanche* (2), les *Petits Souliers* (3), *Thé-*

1. Imprimé d'abord au mois d'août 1836, sous le titre de *Macaria* ou les *Héraclides*, dans le *Journal des demoiselles*.

2. Janvier 1837.

3. Avril 1836.

rèse Sureau (1), le *Neveu de la fruitière* (2), qui figurent dans le *Myosotis* (édition de 1840).

III. Signalons tout de suite quelques autres productions de Moreau, qu'on a pu retrouver dans ces journaux de 1836.

Armand Lebailly a donné en 1863, dans son petit volume d'*Œuvres inédites* du poète, quatre articles en prose :

Une femme sensible (extrait de *Psyché*, 4 février 1836).

La Dame de cœur, qui avait été imprimée dans le *Petit Courrier des dames*, du 20 septembre 1836, avec ce sous-titre : *Extrait des confessions d'un vieil enfant, ouvrage inédit.* — *La Feuille de*

1. Avait paru dans la *Psyché* le 5 janvier 1837, sous le titre : *La dixième Muse.*

2. *Journal des enfants*, 1836. — Le *Neveu de la fruitière* et la *Souris blanche* se retrouvent dans la *Fleur des nouvelles*; Paris, Passard, 1854, 1 vol. in-32.

Provins avait déjà reproduit cette nouvelle, d'après une copie que possédait un ami de l'auteur.

M. Scribe à l'Académie, article écrit, dit-on, dans une crémerie de la rue des Saints-Pères et publié le 28 janvier 1836 par le journal *Psyché.*

Jeanne d'Arc, étude historique composée pour le *Journal des demoiselles,* qui l'a insérée le 15 mai 1836.

Armand Lebailly a publié encore quelques lettres inédites d'Hégésippe Moreau, son épître *A l'auteur de Chatterton* (mai 1835), et deux poésies de jeunesse sur la maladie et la mort de M. Sassinot, directeur du petit séminaire de Meaux (1822). Il a cru reconnaître la manière de l'auteur du *Gui de chêne* dans deux autres nouvelles non signées, imprimées dès 1830 par le *Petit Courrier des*

dames : Un dîner chez Véry et *Un jeune homme à marier ;* cependant il n'a pas cru devoir les rééditer.

Enfin, trois poésies, dont une seulement a pris place dans les éditions du *Myosotis*, avaient paru au mois de janvier 1839 dans le *Journal de Seine-et-Marne,* publié à Meaux; ce sont les épîtres au général Lafayette, à Didot et à l'académicien P. Lebrun.

IV. Le Myosotis, nouvelle édition augmentée du *Diogène* et de pièces posthumes inédites, et précédée d'une notice biographique par Sainte-Marie Marcotte. Paris, Paul Masgana, 1840, in-12.

Cette édition, réimprimée douze fois de 1840 à 1860, l'a été encore plusieurs fois depuis, sans parler des 17 contrefaçons du *Myosotis* à Bruxelles, pendant la même période.

V. Le Myosotis. Paris, Charpentier, 1848, 1 vol. in-18 anglais. (Bibliothèque Charpentier.)

VI. Contes a ma Sœur, par Hégésippe Moreau, nouvelle édition, avec une introduction par Octave Lacroix. Paris, Masgana, 1851, grand in-18 de deux feuilles un neuvième. — Imprimerie Claye. Prix, 1 franc.

VII. Le Myosotis, avec notice biographique par M. Sainte-Marie Marcotte. Paris, imprimerie Claye, librairie Masgana, 1857. Édition diamant en deux volumes in-32 de xxxix-280 pages.

VIII. Le Myosotis, 4e édition (1), précédée d'une notice biographique par M. Sainte-Marie Marcotte, augmentée

1. Dès 1846, Masgana avait cependant fait paraître le *Myosotis* en 2 vol. in-32 jésus, avec la mention 5e *édition*.

d'un portrait littéraire par M. Sainte-Beuve, de l'Académie française, et d'œuvres posthumes (poésies et lettres) recueillies et mises en ordre par M. Octave Lacroix. Paris, imprimerie Claye; librairie Masgana, 1857, 1 vol. in-18 jésus, de LVI-240 pages.

IX. LE MYOSOTIS, suivi de la biographie des auteurs morts de faim. Paris, Passard, petit in-32.

X. ŒUVRES COMPLÈTES D'HÉGÉSIPPE MOREAU; nouvelle édition, avec notice biographique et littéraire par M. Louis Ratisbonne. Paris, Michel Lévy, 1861, in-18 anglais de XII-280 pages. (Collection Lévy, à 1 franc le volume.) A été réimprimé.

XI. ŒUVRES INÉDITES D'HÉGÉSIPPE MOREAU, avec introduction et notes par Armand Lebailly. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1863, in-16.

XII. ŒUVRES D'HÉGÉSIPPE MOREAU, nouvelle édition, précédée d'une notice littéraire de M. Sainte-Beuve, de l'Académie française. Paris, imprimerie Blot, librairie Garnier frères, 1863, 1 vol. in-18 jésus de 323 pages.

XIII. ŒUVRES COMPLÈTES, *souvenir d'un ami de Moreau,* par Vallery-Radot, biblioth. au Louvre. Paris, Passard, 1864, in-32.

XIV. Une édition définitive, qui devait comprendre des pièces restées inconnues, avait été projetée par M. Alphonse Fourtier, Provinois lettré et érudit; mais ce n'a été qu'un projet.

Le 12 février 1872, M. Fourtier m'écrivait : « Je recherche tout ce qu'a signé le poète de *Voulzie*, avec la pensée de donner une édition plus complète que toutes celles parues jusqu'à ce jour...

J'ai vécu dans l'intimité de Moreau à Provins et à Paris, et beaucoup de ses pièces n'ont été connues que par moi, qui les écrivais sous sa dictée. Il détestait tenir une plume, et il lui était donné de pouvoir composer un numéro entier de son *Diogène* sans en écrire un seul vers..... »

M. Fourtier est décédé payeur central du Trésor, à Paris, au mois de mars 1875.

Il se proposait notamment de faire connaître Moreau auteur dramatique ; c'est là, en effet, un aspect nouveau sous lequel on ne l'a pas étudié.

Dès 1829, Moreau parle, dans sa correspondance, d'un drame auquel il travaille, drame qu'il veut remplir « de douleur et de passion », mais dont on ne retrouve trace nulle part. Le 30 juin il écrit à Madame Favier : « J'ai com-

posé plusieurs petites pièces, dont l'une est en répétition. Si les autres ont le même sort, comme je l'espère, il me sera bien facile de pourvoir à tous mes besoins. »

A vingt ans, le poète avait composé, avec un de ses amis, un vaudeville intitulé *le Collaborateur,* qu'ils firent admettre par le directeur d'une scène secondaire. Ce vaudeville, après avoir longtemps dormi dans les cartons, fut représenté un beau soir, sans que Moreau ni son ami en eussent été avertis; sur l'affiche du lendemain, leurs noms figuraient, mais aussi les noms de trois collaborateurs qui leur étaient absolument inconnus. Ils protestèrent et la pièce disparut de l'affiche; elle n'a pas été imprimée.

J'ai dit ailleurs qu'il faisait jouer à Provins, le 3 avril 1833, une petite comédie : *l'Amour à la hussarde.*

On sait qu'il lui revient une part de collaboration dans *Clément Marot à Genève,* représenté en 1838 sous le nom de J. E. Arago, et qu'une autre fois Eugène Scribe lui refusa son concours pour une comédie à laquelle il restait à mettre la dernière main.

Enfin, on lui attribue à tort ou à raison certaines scènes de l'*École des Princes,* comédie en cinq actes, en vers, jouée sans succès à l'Odéon le 29 novembre 1843, sous le nom de Louis Lefèvre.

XV. Dans les dernières années de sa courte carrière, Hégésippe Moreau a produit pour être gravées avec la musique plusieurs romances et barcarolles. Une lettre qu'il adressait, le 28 décembre 1836, à Mademoiselle Lebeau contient cette phrase : « Je crois vous avoir dit qu'une

dame a fait la musique de deux romances que je lui avais récitées. En voici les paroles, en attendant la gravure. » Il copie ensuite la pièce *A mon âme,* qui figure dans ses œuvres avec certaines variantes, et il termine ainsi sa lettre : « L'espace ne m'ayant permis que d'en transcrire une, à une autre fois la seconde. »

Au mois de décembre 1839, — un an après sa mort, — parut : « *Pauvre poète!* paroles de feu Hégésippe Moreau-musique de V. Castelli. A Paris, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 3. »

En 1840 Alfred Boull composait un air sur les paroles de *Pauvre Gilbert* (chez Delamarre, éditeur, rue Neuve-Vivienne, 48); en 1853 on gravait les *Cloches*, puis la *Fermière*, musique de Darcier; en 1857, c'était le tour de sa

romance *Si vous m'aimiez*, dont G. Alary venait d'écrire la musique (Paris, G. Flaxland, édit.), et de l'*Ile des Bossus*, chansonnette, musique de J. Vanghelve (Heugel, édit.).

Une autre de ses poésies : Les *Ruines de Provins*, a été mise en musique par Gariel ; on en a fait un chœur pour les sociétés orphéoniques.



NOTICES ET ARTICLES RELATIFS A HÉGÉSIPPE MOREAU ET A SES ŒUVRES

BERTHAUD. — Note insérée dans le *National*, décembre 1838.

CHARDON (Félix), bibliothécaire de Provins. — Hégésippe Moreau (*Journal*

de Seine-et-Marne publié à Meaux, 12 janvier 1839).

PYAT (Félix). — Article dans la *Revue du Progrès* du 15 janvier 1839.

OPOIX (Armand-Christ.). - Poésie (*Journal de Seine-et-Marne,* 9 février 1839).

N..... - Feuilleton de la *Gazette de France,* du 15 juillet 1839.

DESSALLES-RÉGIS. — Poètes et romanciers modernes de la France ; Hégésippe Moreau (*Revue des Deux Mondes,* numéro du 1er février 1840).

SAINTE-MARIE MARCOTTE. — Notice biographique sur Hégésippe Moreau, en tête du *Myosotis ;* Paris, Paul Masgana, 1840, in-12. — Plusieurs autres éditions sont précédées de la même notice et d'un portrait littéraire par Sainte-Beuve.

BIOGRAPHIE MICHAUD, Supplément. — Article consacré à Moreau.

FARRYS (O.). — *Dictionnaire de la conversation*, art. MOREAU.

PICHAT (Laurent). — Les poètse du combat.

BOURQUELOT (F.) et Alf. MAURY. — La littérature française contemporaine, t. V, p. 460.

BOURQUELOT (F.). — Histoire de Provins. Provins et Paris, 1840, in-8°; 2e volume, p. 361.

MAGU, tisserand à Lizy-sur-Ourcq. — Poésies nouvelles. Paris, Delloye, 1842, 1 volume in-12. — Couplets sur la mort d'Hégésippe Moreau, p. 59.

OPOIX. — Histoire de Provins, 2e édition. Provins, Lebeau, 1846, in-8°, p. 364—369.

VALLERY-RADOT. — Article dans la *Revue hebdomadaire*, 1851, in-8°.

SAINTE-BEUVE. — Articles dans le

Constitutionnel, des 21 et 22 avril 1851. — Œuvres de Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. IV. — Portrait littéraire de Moreau, dans plusieurs éditions du *Myosotis,* 1851, 1857, 1863.

Angebert (Madame Caroline). — Hégésippe Moreau (*Feuille de Provins,* 7 juin 1851). Tirage à part.

Dupont (Pierre). — Hégésippe Moreau, chant inédit, formant une livraison des Chants nouveaux et chansons nouvelles de P. Dupont. Paris, chez l'éditeur, rue de l'École-de-Médecine, 58, petit in-8° (1852), avec la musique gravée et un portrait de Moreau. — Sur la couverture de cette livraison, est annoncée une souscription pour élever un monument sur la tombe du poète, au cimetière Montparnasse (1).

1. En 1840, Sainte-Marie Marcotte avait obtenu

Une commission fut constituée, et parmi les premiers souscripteurs figurèrent Béranger, P. Lebrun, Pierre Leroux, Lachambeaudie, Pierre Dupont (dont le père était aussi de Provins), P. Vinçard, Louise Colet, etc.

Ce projet, comme tant d'autres, n'aboutit pas.

Girard (Fulgence). — Préface du *Myosotis illustré,* édition populaire. Paris, Bry, 1852, in-4°.

Houssaye (Arsène). — Le quarante et unième fauteuil de l'Académie française, nouvelle édition. Paris, Hachette, 1856, in-18 anglais, p. 294-296.

Wailly (Léon de). — Article publié dans l'*Illustration*, 1859.

à ses frais la concession du terrain où reposen encore les restes de son ami.

De Pène (Henri). — Article publié dans le *Nord,* 2 avril 1860.

A. L. — Causerie sur Hégésippe Moreau (*Feuille de Provins*, septembre 1861).

Ratisbonne (Louis). — Notice biographique et littéraire, en-tête des œuvres complètes d'Hégésippe Moreau. Paris, Michel Lévy, 1861, in-18 anglais. — M. Ratisbonne a également signé l'article consacré à Moreau dans la *Biographie universelle* de Didot.

Fourtier (Alphonse). — Une chanson d'Hégésippe Moreau (*Feuille de Provins,* du 11 octobre 1862). La lettre d'envoi seule a été publiée, et non les quatre couplets qui l'accompagnaient et qui sont restés inédits ; c'était une chanson politique à propos de M. Thiers, candidat à la députation dans le 5e arrondissement

de Paris au commencement du règne de Louis-Philippe.

Lebailly (Armand). — Hégésippe Moreau, sa vie et ses œuvres; documents inédits. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1863; 1 vol. in-16, avec un portrait de Moreau, eau-forte de G. Staal. — 2e édition, 1864, in-16 (Collection du Bibliophile français).

Lebailly (Armand). — Œuvres inédites d'Hégésippe Moreau, avec introduction et notes. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1863, in-16, portrait à l'eau-forte de mademoiselle Louise Lebeau, par G. Staal. — 2e édition, 1867 (Collection du Bibliophile français).

Ulbach (Louis). — Article publié dans le *Temps* du 27 avril 1863.

Texier (Edmond). — Article dans le *Siècle*, 27 avril 1863.

Feyrnet (Xavier). — Article dans l'*Illustration* du 2 mai 1863.

Second (Albéric). — Article dans l'*Univers illustré* du 7 mai 1863.

Vallery-Radot. — Souvenir d'un ami de Moreau (Œuvres complètes d'Hégésippe Moreau. Paris, Passard, 1864, in-32). — En 1877, M. René Vallery-Radot, fils, a réuni en un volume divers écrits de son père sous le titre de *Souvenirs littéraires* ; un chapitre de ce livre imprimé chez Chamerot et destiné exclusivement aux amis de l'auteur, est consacré à Hégésippe Moreau.

Comte B. d'Harcourt. — Hégésippe Moreau, discours prononcé à Provins (*Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts de Seine-et-Marne*, 2e année, 1865 ; Meaux, Carro, grand in-8o, pages 20-25).

A. B. — Hégésippe Moreau et la Voulzie, poésie (*Journal de l'arrondissement de Provins,* 27 septembre 1868).

Fourtier (Alphonse). — Provins lettré. Provins, Lebeau, 1869, in-8°, p. 87. — 2e édition, Provins, 1880.

L. Miquel. — A Hégésippe Moreau, poésie (*Journal de l'arrondissement de Provins,* mai 1870).

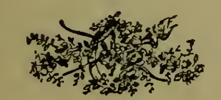
J. M. — Hégésippe Moreau, sa mort, ses funérailles, sa tombe (*Feuille de Provins,* 8 juillet 1871). Il y a eu un tirage en brochure, signé Jules Moret. Provins, Lebeau, 1871, in-8° de 16 pages.

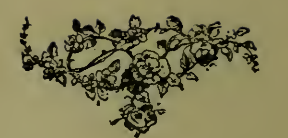
Pesch (Edouard). — Notice sur Hégésippe Moreau.

Papp (E.) père, de Provins. — Lettre relative au projet de translation dans cette ville de la sépulture d'Hégésippe Moreau (*Feuille de Provins,* 26 juillet 1871).

Fourtier (Alphonse). — Une lecture du *Myosotis (Feuille de Provins,* 12 août 1871).

Bazin (E.). — Hégésippe Moreau ; deux feuilletons du *Journal de l'arrondissement de Provins,* novembre 1874.

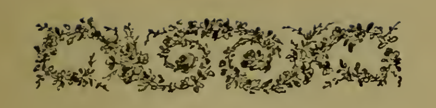






ICONOGRAPHIE





ICONOGRAPHIE



Il existe deux minuscules portraits d'Hégésippe Moreau : l'un dessiné par Heuzé et gravé par Monnin en 1852, pour accompagner une livraison illustrée des œuvres de Pierre Dupont (petit in-8°); l'autre, où il est représenté de profil, est la gravure à l'eau-forte de G. Staal (1863, in-16) placée en tête du volume d'Ar-

mand Lebailly : *Hégésippe Moreau, sa vie et ses œuvres.*

Le portrait exécuté par le graveur Monnin se rapproche le plus de la ressemblance, de l'avis des Provinois qui ont connu le poète, — dont personne n'avait songé à reproduire les traits de son vivant.

En 1852, lorsqu'un groupe d'artistes et d'ouvriers typographes, sous la présidence de ce graveur, conçut la pensée d'élever un monument par souscription sur la tombe de Moreau, dans le cimetière Montparnasse, l'édition illustrée des *Chants nouveaux et Chansons nouvelles* de Pierre Dupont paraissait par livraisons à 15 centimes (chez l'éditeur, rue de l'École-de-Médecine, 58 ; chez Havard, chez Martinon, etc.). Chaque livraison renfermait une chanson, avec la musique

et une illustration sur acier. La 35e est intitulée *Hégésippe Moreau, chant inédit*; elle devait être accompagnée de son portrait; mais Monnin n'ayant pas achevé son travail, la gravure parut dans un cahier suivant.

Sur la couverture de cette 35e livraison, l'éditeur annonçait que le portrait de Moreau, publié pour la 1re fois, était dessiné d'après le buste destiné au monument funéraire du poète. Ce buste devait être exécuté en marbre par le sculpteur Taluet (1) à l'aide de documents fournis par les amis de Moreau, notamment « du masque moulé sur nature après sa mort, à l'hôpital de la Charité, le 20 décembre 1838 ».

L'œuvre définitive de Taluet n'a jamais

1. Ferdinand Taluet, d'Angers, élève de Mercier, de David d'Angers et de Duret.

existé ; mais son modèle en plâtre, dont les premières souscriptions couvrirent les frais, était, dit-on, digne d'éloges. La commission comptait sur d'autres fonds pour mener son entreprise à bonne fin : elle fit appel « aux lecteurs d'Hégésippe Moreau, à tous ceux que le chantre de la *Voulzie* a fait rêver, aux ouvriers qui devaient consacrer la gloire d'un des leurs ». Elle réclama « l'aide des poètes, des penseurs, des artistes, de tous ceux dont le cœur tressaille sous l'impression d'une idée généreuse... » Chaque souscripteur devait recevoir une gravure sur acier représentant le monument projeté. On n'obtint pas le succès qu'on espérait : la tombe du poète resta avec sa simplicité primitive.

La gravure promise aux souscripteurs n'était autre que celle de Monnin ; elle

reproduit, en effet, le monument funéraire tel qu'il avait été conçu, surmonté du buste de Moreau par Taluet (1).

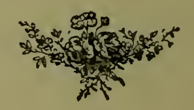
Quant au second portrait, — eau-forte de G. Staal qui orne l'un des volumes d'Armand Lebailly, — les contemporains d'Hégésippe Moreau affirment que ce profil ne leur rappelle guère plus sa physionomie fine et rêveuse que le portrait placé en tête du second volume du biographe ne rappelle les traits de Louise Lebeau, — Madame Jeunet, — dont l'esprit et les qualités du cœur dépassaient de beaucoup la beauté (2).

D'après Lebailly, cependant, le portrait

1. Une nouvelle édition illustrée des poésies de P. Dupont, où se retrouve la même gravure, a été donnée en 1872. (Paris, Plon, 4 vol. petit in-8°.)

2. Marie-Louise-Eulalie Lebeau, née à Provins le 21 novembre 1812.

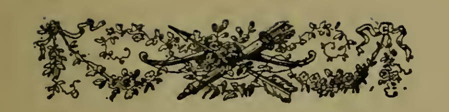
de Moreau aurait été dessiné par Staal — comme celui de Heuzé et Monnin — d'après le masque en plâtre moulé par Guy à l'hôpital de la Charité, le 20 décembre 1838. On peut regretter que l'auteur n'ait pas indiqué où se trouvait de son temps ce moulage, signalé déjà par Félix Pyat, dans son article de la *Revue du Progrès* du 15 janvier 1839, et par l'éditeur des chansons de Pierre Dupont, en 1852 : — car on en a perdu la trace aussi bien que de la maquette du sculpteur Taluet, première ébauche du buste en marbre qui n'a jamais vu le jour.





AUTOGRAPHES





AUTOGRAPHES



On a parlé, à diverses reprises, des *espaces* conservées depuis un demi-siècle à l'imprimerie de M. Lebeau, de Provins, et sur lesquelles l'apprenti compositeur aurait crayonné à la mine de plomb des vers devenus à peu près illisibles.

C'est un souvenir à mentionner simplement pour mémoire.

Quant aux autographes proprement

dits de l'auteur du *Diogène,* les collectionneurs les attendent sans trop d'espoir : ils sont d'une extrême rareté, et cette rareté s'explique aisément.

Paresseux à prendre la plume, Moreau rimait à ses heures, selon la fantaisie de la muse, et se fiait à sa mémoire heureuse ; bon nombre des poésies imprimées qu'on a de lui ont été recueillies au passage par les amis auxquels il les récitait. Il a d'ailleurs peu vécu, peu produit. D'autre part, le goût des autographes n'était pas, de son temps, en honneur comme aujourd'hui ; comment aussi les amateurs eussent-ils songé à conserver des feuillets où s'alignaient les vers du poète malheureux et sans nom, qui allait s'éteindre à vingt-huit ans, ignoré de ses contemporains !

J'ai dit, en passant, que les concours

de poésie à l'Académie française l'avaient tenté. Il prit part à l'un d'eux. C'était en 1829, — à dix-neuf ans ; le sujet proposé était la Découverte de l'imprimerie, et M. Ernest Legouvé remporta le prix. Le poème de Moreau, partageant le sort de beaucoup d'autres, — car il n'y avait pas moins de 44 concurrents, — n'obtint pas même l'honneur d'être cité dans le rapport du Secrétaire perpétuel ; mais il ne serait pas surprenant que ce manuscrit existât encore, oublié dans les Archives de l'Institut.

Madame Guérard et Madame Jeunet sont les personnes auxquelles le poète a écrit le plus souvent, et à peu près les seules avec lesquelles il resta en relations épistolaires ; encore sa correspondance fut-elle toujours assez irrégulière. S'il existe des lettres de lui dans ces fa-

milles, elles doivent y être précieusement conservées; les amateurs d'autographes n'ont donc rien à espérer de ce côté.

M. Jules Michelin (de Provins) possède deux lettres d'Hégésippe Moreau et quelques fragments manuscrits du *Diogène;* M. Alfred Bovet a deux romances autographes; M. René Vallery-Radot a une lettre autographe adressée à son père en 1833 (1); un ou deux autres amateurs seulement en ont autant, et c'est à peu près tout.

1. Cette lettre, datée de Provins le 10 août 1833, a été publiée par M. René Vallery-Radot dans son livre de 1877 : *Souvenirs littéraires*. Comme elle a trait au *Diogène*, en voici un extrait qui atteste les embarras du poète, en dehors des tracasseries que l'on sait, lorsqu'il s'agissait de rimer à date fixe, de produire à peu près périodiquement une livraison contenant deux cents vers :

« Je suis malade et pauvre, mon ami, faites-moi « l'aumône. Ce n'est pas de l'argent que je vous

Lebailly, pourtant, avait eu la bonne fortune de rencontrer quelques-uns de

« demande, nous n'en avons ni l'un ni l'autre ;
« mais moi, je puis m'en passer. Dans mon pays
« l'amour et l'amitié entourent ma misère de
« toutes les commodités du luxe. Mais j'ai pris
« des engagements avec mes souscripteurs ; je
« leur dois toutes les semaines deux cents vers,
« et depuis un mois je végète dans un état d'idio-
« tisme, rarement interrompu par des moments
« lucides. Vous en aurez la preuve dans les vers
« que je vous envoie. Mais vous avez sans doute
« des lambeaux poétiques que vous ne vous don-
« nerez jamais la peine de recoudre ; pour m'aider
« à faire mon livre, envoyez-moi vos rognures.
« Je rafistolerai si bien toute cette brillante fri-
« perie que mes abonnés, myopes, n'en verront
« pas le fil. »

Que le lecteur se rassure. Cette finale n'était qu'une façon plaisante d'avouer le souci que lui causait la muse rebelle ; elle ne porte point atteinte à la dignité littéraire de Moreau. Son ami, qui le connaissait bien, ne vit là qu'une fantaisie de poète malade, et Moreau aurait été fort irrité si M. Vallery-Radot ne lui avait répondu — comme il le fit — en souriant.

ces autographes si difficiles à découvrir, — entre autres l'*Ode à la Faim*, signalée par Sainte-Marie Marcotte; du moins l'écrivait-il un jour à M. Fourtier. Mais que sont devenus à sa mort les manuscrits qu'il avait recueillis? Car Lebailly est mort — lui aussi — il y a près de vingt ans, sur un lit d'hôpital.

Morts également Sainte-Marie Marcotte, le docteur Michelin, Alphonse Fourtier, eux tous qui, après avoir aimé et aidé Moreau, s'étaient mis à la recherche des rares fragments de ses manuscrits que le temps avait pu épargner.

L'abbé Grabut, directeur du collège de Provins au moment où paraissait le *Diogène,* dont il fut un des premiers souscripteurs, possédait deux pièces de vers originales de Moreau, datant de son enfance ; il en a donné des copies à

Lebailly en 1863. Trois ans plus tard, l'abbé Grabut est décédé curé-doyen de Nemours. Où sont allés ses autographes ?

Enfin, on recherche aussi — et l'on recherchera sans doute longtemps encore — un manuscrit remontant au bon temps où le jeune Provinois adoptif étudiait au séminaire d'Avon, dirigé par l'abbé Herblot ; il ne s'agit de rien moins qu'un poème héroï-comique, la *Déculottade,* dont quelques prêtres du diocèse de Meaux ont gardé un gai souvenir.

En attendant qu'un heureux hasard amène la découverte de ce poème perdu ou de quelque correspondance oubliée peut-être au fond d'un carton, au milieu de papiers inutiles, — comme il arrive quelquefois, — on est réduit à constater que trois pièces autographes seulement d'Hégésippe Moreau ont passé jusqu'ici

en vente publique. Le *Dernier Jour*, poésie, 2 pages in-f°, se trouvait dans une vente faite le 25 mai 1852 par M. Laverdet; sa poésie l'*Apparition*, datée de juillet 1833 (1), 2 pages in-4°, a été vendue avec la collection du docteur Coralli, à l'hôtel de la rue des Bons-Enfants, le 28 novembre 1866; enfin, l'épître à M. Lebrun,—autographe et signée, — de 4 pages in-4°, a figuré le 19 février 1881 dans la vente de la collection de M. le baron de Marescot et a été acquise par M. Léonce Claverie.

L'écriture du poète, ordinairement facile et régulière (il avait remporté un prix d'écriture à dix ans !), présente cependant des variations : soignée, fine et assez élégante dans ses lettres, moins

1. Cette pièce est reproduite dans le *Myosotis* avec la date du 3 août 1833.

régulière dans ses poésies, elle devient lourde et est formée de gros caractères inégaux sur les fragments manuscrits qu'on connaît du *Diogène*.

Les deux romances autographes d'Hégésippe Moreau qui se trouvent dans le riche cabinet d'autographes de M. Alfred Bovet sont, l'une et l'autre, signées de ses initiales. La première, *l'Oiseau que j'attends*, a été imprimée dans le *Myosotis* avec un couplet de plus et de légères variantes; mais la seconde, la *Nuit de la Toussaint,* ne figure dans aucune des éditions que nous connaissons. Grâce à l'obligeance de M. Alfred Bovet, nous pouvons terminer notre opuscule par la publication de cette pièce inédite d'Hégésippe Moreau.



LA NUIT DE LA TOUSSAINT

ROMANCE

1er couplet.

— Ma porte, Julien, quel dommage !
S'ouvrit d'elle-même à tes pas :
C'est aux Saints qu'il faut rendre hommage ;
Julien, les Amours n'en sont pas.

A ma patronne, à la vierge Marie
N'insultons pas quand le pénitent crie...
(Une voix dans la rue)

Réveillez-vous, gens qui dormez ;
Priez Dieu pour les trépassés.

2e couplet

— Au doux signal qu'Amour te donne
Toujours cédant, toujours tu crains ;
Tu craignais hier ta Madone,
Tu crains aujourd'hui tous les Saints.

Plus de frayeur ! et qu'importe, Marie,
A nos amours le pénitent qui crie...
(Une voix dans la rue.)

Réveillez-vous, gens qui dormez ;
Priez Dieu pour les trépassés.

3e couplet.

Tremblante dès qu'un rayon terne
Blanchit tes vitres un instant,
Tu prends pour l'aube la lanterne
Qui danse aux mains du pénitent.

Aimons encor ; nous le pouvons, Marie ;
Le jour est loin quand le pénitent crie...
(Une voix, etc.)

4e couplet.

Tu crains ton vieil époux, Marie,
Quand le vent souffle au corridor ;
De nos amours, je le parie,
Ce vent est complice, et l'endort.

Aimons toujours ; sans l'éveiller, Marie,
La cloche tinte, et le pénitent crie...
(Une voix, etc.)

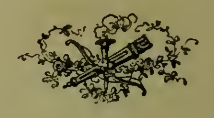
5ᵉ couplet.

L'amant part enfin, mais il tombe
Sous un poignard jaloux, hélas!
Et sans rêver poignard ni tombe
L'amante a fermé ses yeux las.

Réveille-toi · sous ton balcon, Marie,
Heurtant un mort, le vieux pénitent crie :

Réveillez-vous, gens qui dormez;
Priez Dieu pour les trépassés !

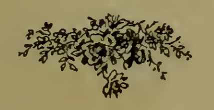
H. M





TABLE





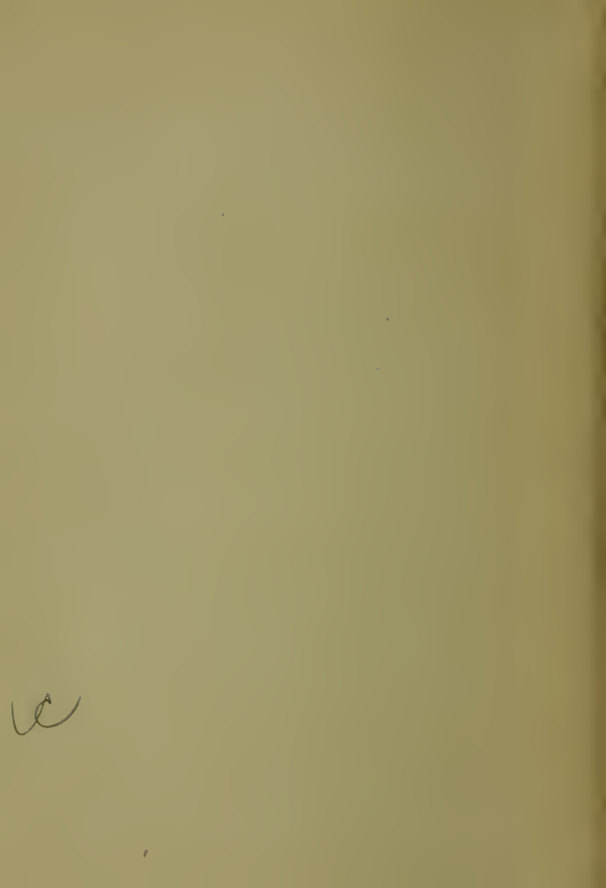
IMPRIMÉ PAR LA

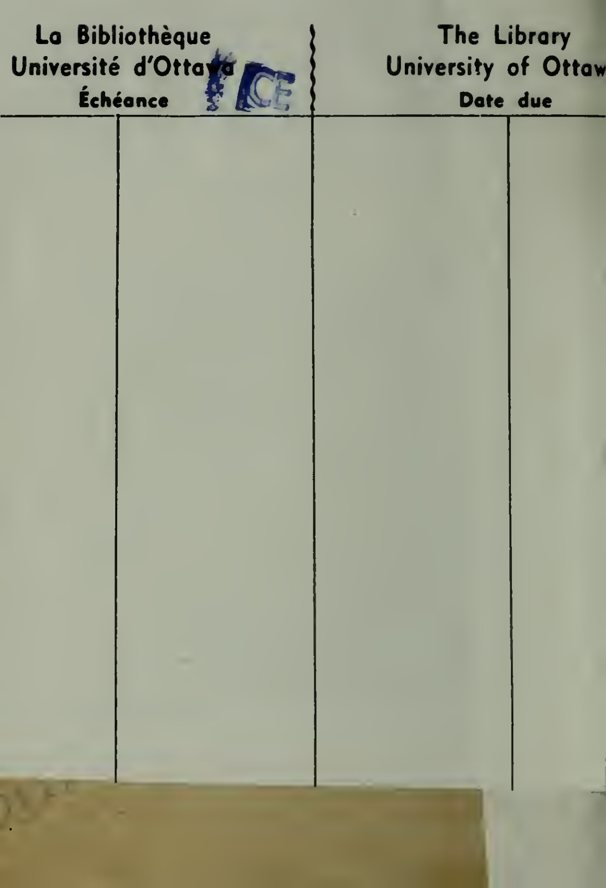
SOCIÉTÉ DE TYPOGRAPHIE

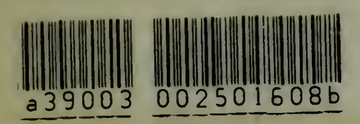
J. MERSCH

A

PARIS




La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance
The Library
University of Ottaw
Date due


a39003 002501608b